

Brèves Matinales

Ce document est un condensé de la presse nationale et internationale, il ne reflète en aucun cas le point de vue du Centre Carter. La sélection d'articles présentée n'a pas vocation à être exhaustive.

Brèves Matinales de ce mardi 11 octobre 2022

SOMMAIRE

- Journée internationale de la fille 11 octobre
- Félix Tshisekedi nomme de nouveaux animateurs à la tête de la Regideso, la SNEL et au FONER (Ordonnances)
- «Tshisekedi a pris un certain nombre d'engagements en tant que candidat président, Ensemble ne partagera pas son bilan » (SG du parti de Katumbi)
- « Théâtralisation de la Justice : " Le Chef de l'Etat ne se plaint pas, il fait un constat " (Patrick Muyaya)
- Journée contre la peine de mort : des experts mettent en garde contre la torture et les châtiments cruels associés
- Kinshasa : ONG, parlementaires et diplomates pour l'abolition de la peine de mort
- Sud-Kivu : la société civile opposée à l'installation des maisons préfabriquées dans l'enceinte du cercle sportif de Bukavu
- Conférence mondiale de la Culture "Mondiacult 2022" : Catherine Kathunga Furaha pour une culture diversifiée.
- Insécurité dans l'Est : Le Colonel Mike Hazukay note le « succès » des opérations conjointes FARDC-UPDF
- Kinshasa : une marche pour exiger la publication du calendrier électoral réprimée par la police

1. DROITS HUMAINS

Journée contre la peine de mort : des experts mettent en garde contre la torture et les châtiments cruels associés

Alors que le nombre d'exécutions aurait augmenté de 20% l'année dernière dans le monde, des experts de l'ONU ont mis en garde, lundi, contre la torture et les châtements cruels associés liés à l'exécution de la peine de mort. Selon la Rapporteuse spéciale sur la torture, Alice Edwards, et le Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Morris Tidball-Binz, de plus en plus de méthodes d'exécution ont été jugées incompatibles avec l'obligation de s'abstenir de la torture et des mauvais traitements, pour avoir infligé une douleur et une souffrance aiguës. « *Bien que la peine de mort soit autorisée dans des circonstances très limitées en vertu du droit international, la réalité demeure qu'en pratique, il est presque impossible pour les États d'imposer la peine capitale tout en respectant leurs obligations de respecter les droits de l'homme des personnes condamnées* », ont-ils affirmé dans un communiqué à l'occasion de la 20e Journée mondiale contre la peine de mort.

Le nombre d'exécutions aurait augmenté de 20% l'année dernière

Le phénomène du couloir de la mort a longtemps été qualifié de forme de traitement inhumain, tout comme l'isolement quasi total des personnes condamnées pour des crimes capitaux et souvent maintenues en isolement illégal. « *L'abolition de la peine de mort est la seule voie viable* », ont insisté les deux Rapporteurs spéciaux de l'ONU, appelant la communauté internationale à réfléchir à la relation entre la peine de mort et l'interdiction absolue de la torture et autres traitements inhumains. Bien que plus de 170 États aient abrogé la peine de mort ou adopté des moratoires, le nombre d'exécutions aurait augmenté de 20% l'année dernière. Selon les experts, un certain nombre d'États continuent d'imposer la peine de mort pour des crimes non violents tels que le blasphème, l'adultère et les infractions liées à la drogue, qui ne répondent pas au critère du "crime le plus grave" pour l'application de la peine capitale en vertu du droit international. « *La tendance croissante à imposer la peine de mort à ceux qui exercent leur droit à la protestation politique pacifique est profondément inquiétante* », ont déclaré Mme Edwards et M. Tidball-Binz. Tous les États sont invités à envisager de ratifier le deuxième protocole facultatif au PIDCP visant à abolir la peine de mort. Le Protocole compte actuellement 40 signataires et 90 États parties.

Kinshasa : ONG, parlementaires et diplomates pour l'abolition de la peine de mort

Les ONG, les parlementaires et les diplomates ont exposé ce lundi 10 octobre à Kinshasa des réflexions sur la nécessité d'élaguer la peine de mort. La ministre de la Justice a, de son côté, annoncé que le prochain Code pénal dont les réflexions sont en cours va commuer la peine de mort en perpétuité. L'ASBL Culture pour la paix et la justice (CPJ) a organisé ce lundi 10 octobre une conférence-débat sur la peine de mort comme un chemin pavé des tortures, à l'occasion de la journée mondiale contre la peine de mort. Célébrée sous le thème « *Ensemble pour l'abolition de la peine de mort* », cette conférence a connu la participation des ambassadeurs et chefs des missions diplomatiques, les députés nationaux et défenseurs des droits humains, les abolitionnistes de la peine capitale. Me Liévin Ngondji, président de l'ASBL Culture pour la paix et la justice planche sur les enjeux de cette abolition et la contradiction entre la Constitution et les tribunaux congolais : « *Il est donc clair que notre Constitution est contre la torture et les traitements inhumains dégradants. Et pourtant, la peine de mort n'est rien d'autre que cela. En effet, la réalité judiciaire est tout autre que ces engagements constitutionnels* ».

Sud-Kivu : la société civile opposée à l'installation des maisons préfabriquées dans l'enceinte du cercle sportif de Bukavu

La société civile du Sud-Kivu s'oppose à l'installation des maisons préfabriquées dans l'enceinte du Cercle sportif de Bukavu. Ces ouvrages doivent servir de bureaux pour l'antenne provinciale du Programme DDRC-S au Sud-Kivu. La société civile s'inquiète de voir une future récupération de cet espace récréatif au détriment de la population. Le bureau de la société civile souligne que le Cercle sportif n'est pas conçu pour loger des bureaux administratifs, même à titre provisoire, mais pour être un espace récréatif pour les habitants de la ville de Bukavu. *« Si on met les maisons pour les services du Programme DDRC-S, nous disons que cet espace-là n'est pas destiné à avoir un caractère administratif, c'est un espace qu'on doit laisser à la récréation des gens, au développement des talents sportifs des jeunes de Bukavu. Et nous nous savons que mettre les maisons préfabriquées là-bas risque d'être une stratégie pour que plus tard on puisse spolier cette partie où on va loger ces maisons. Donc nous disons déjà non. Qu'on puisse trouver un autre espace où on va mettre ces maisons-là »,* a indiqué Adrien Zawadi, président de la société civile du Sud-Kivu.

2. DROITS DES FEMMES

Journée internationale de la fille 11 octobre

Notre temps est venu. Nos droits, notre avenir.

En 2022, nous commémorons le 10e anniversaire de la Journée internationale de la fille. Au cours de ces dix dernières années, les gouvernements, les décideurs et le grand public ont porté une attention accrue aux questions qui concernent les filles, et les filles ont eu davantage d'occasions de faire entendre leur voix sur la scène mondiale. Pourtant, les investissements dans les droits des filles restent limités et les filles continuent de faire face à une myriade de défis pour réaliser leur potentiel, une situation aggravée par les crises simultanées du changement climatique, du COVID-19 et des conflits humanitaires. Les filles du monde entier continuent de faire face à des défis sans précédent en ce qui concerne leur éducation, leur bien-être physique et mental, et les protections nécessaires pour mener une vie sans risque de violence. L'épidémie de COVID-19 a aggravé le fardeau qui pèse sur les filles du monde entier et réduit à néant les progrès importants réalisés au cours de la dernière décennie.

Mais de l'adversité naissent l'ingéniosité, la créativité, la ténacité et la résilience. Les 600 millions d'adolescentes dans le monde ont montré à maintes reprises que si on leur donne les compétences et les opportunités nécessaires, elles peuvent être les actrices du changement et du progrès au sein de leurs communautés, et construire un monde plus fort pour tous, femmes, garçons et hommes. Les filles sont prêtes pour une décennie d'accélération vers l'avant. Il est temps pour nous tous de

nous montrer responsables - avec et pour les filles - et d'investir dans un avenir qui croit en leur action, leur leadership et leur potentiel.

Conférence mondiale de la Culture “Mondiacult 2022” : Catherine Kathunga Furaha pour une culture diversifiée.

La Conférence mondiale de la culture s’est tenue, du 28 au 30 septembre 2022, à Mexico City, au Mexique, en Amérique du Nord. Cette « Mondiacult », Conférence Mondiale sur la Culture, avait pour objectif de fixer les politiques culturelles des pays membres de l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture, UNESCO. Prenant part à cette messe culturelle, la ministre de la Culture, arts et patrimoines de la RDC, Catherine Kathunga Furaha a annoncé l’engagement de son Ministère pour des nouvelles orientations, allant d’une culture inclusive qui impacte différents secteurs, dont l’économie du pays et l’intégration régionale.

« A travers les nouvelles orientations d’une politique culturelle inclusive et efficace, mon pays s’engage à renforcer l’impact de la culture dans la diversification de l’économie, son rôle dans le rétablissement de la paix et la cohésion sociale, ainsi que sa place incontestable dans le processus de l’intégration régionale » a-t-elle dit. En plus, dans son intervention, Catherine Kathunga Furaha a fait mention de grandes réflexions menées pour développer des infrastructures culturelles : *« Mon pays s’engage à promouvoir le droit d’accès à la culture et incluant toutes les générations et toutes les personnes vulnérables. C’est pour cela qu’une grande réflexion est en cours pour le développement des infrastructures culturelles et l’intégration des cultures fondamentales*

Sud-Kivu : Plus de 37 mille cas de santé mentale diagnostiqués dans le premier semestre de l’année 2022 selon SOSAME

Plus de 37 mille cas de santé mentale ont été diagnostiqués dans le premier semestre de l’année 2022 au Sud-Kivu. Parmi ces cas figurent 833 cas référés au centre psychiatrique SOSAME pour la prise en charge. La santé mentale c’est un état de bien être qui permet à chacun de réaliser son potentiel , de faire face aux difficultés normales de la vie ,de travailler avec succès et de manière productive , et d’être en mesure d’apporter une contribution à la communauté ; sa journée est célébrée chaque le 10 Octobre de l’année. Selon un rapport publié par la division provincial de la santé au Sud-Kivu, près 3 millions de personnes meurent chaque année à travers le monde de suite des maladies mentales. 85 selon le contenu du rapport, sur plus de 37.550 personnes souffrant des troubles mentaux au sud Kivu, seules 833 ont été référées au centre psychiatrique pour prise en charge de cette maladie, une maladie qui prend toutes les couches de la populations, Femmes, hommes , enfants et adultes confondue les personnes les plus touchées sont les femmes .

Causes et pistes de solution

La Division Provinciale de la Santé, au Sud-Kivu fait savoir que cette maladie est due aux troubles liées au stress, les inégalités sociales, les violences, les catastrophes, la pauvreté, les conflits, la

stigmatisation, la discrimination, la maltraitance, des problèmes de santé mentale récurrente sont aussi liées à des situations des traumatismes dans un contexte de pauvreté , stress cumulatif , des inégalités , conflits de toute sorte dans la communautés , stigmatisation discrimination , des guerres , violence conjugale et des catastrophes de toute nature.

3. SITUATION POLITIQUE

Félix Tshisekedi nomme de nouveaux animateurs à la tête de la Regideso, la SNEL et au FONER (Ordonnances)

Le chef de l'État Félix Tshisekedi a nommé de nouveaux animateurs à la tête de la Regideso, à la SNEL et au FONER. Les ordonnances ont été lues, ce lundi 10 octobre, sur les antennes de la Radiotélévision nationale Congolaise (RTNC). Ci-dessous la liste des heureux nommés.

A. REGIDESO SA : voici les nouveaux mandataires nommés par F. Tshisekedi

1. Président du Conseil d'administration : Thomas Kalumba
2. Directeur Général (DG) : David Tshilumba
3. Membres du Conseil d'administration :
 - Tomas Maketa
 - David Tshilumba
 - Jimmy Tshibangu
 - Ben Kankonde
 - Bernard Kayumba

B. SNEL SA

1. Président du Conseil d'Administration : Kisolokele Nsamba
2. Directeur général : Lusinde Fabrice
3. Membres du Conseil d'administration :
 - Kisolokele Nsamba (PCA)
 - Lusinde Fabrice (DG)
 - Nsingi pululu (DGA)
 - Lenga Alexis
 - Bisambi Roger
 - Batumike Aurelie
 - Dede Kodoro

C. FONER SA

1. Président du Conseil d'administration : Guy Ngoyi
2. Directeur général : Pierre Ndongala
3. Membres du CConseil d'administration :
 - Guy Ngoyi (PCA)
 - Pierre Ndongala (DG)
 - Clément Baruti
 - Denis Tshilombo

«Tshisekedi a pris un certain nombre d'engagements en tant que candidat président, Ensemble ne partagera pas son bilan » (SG du parti de Katumbi)

Le parti Ensemble pour la République de Moïse Katumbi, a réagi aux propos de secrétaire général de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS), Augustin Kabuya qui, lors d'une matinée politique de son parti, a indiqué que le bilan du Président Tshisekedi sera partagé par toutes les composantes de l'Union Sacrée de la Nation. Dans une interview accordée à TOP CONGO FM, Dieudonné Bolengetenge, secrétaire général d'Ensemble pour la République a rétorqué que le bilan du quinquennat Tshisekedi n'est pas le bilan de l'Union. « L'Union sacrée n'aura géré avec lui qu'une portion de son mandat », a-t-il argué sur TOP CONGO FM. « Le président de la République a pris un certain nombre d'engagement vis-à-vis de la nation en tant que candidat à l'élection présidentielle. Le moment venu, c'est lui qui va présenter son bilan devant le peuple », a-t-il soutenu.

Forum des AS : « Théâtralisation de la Justice : " Le Chef de l'Etat ne se plaint pas, il fait un constat ", dit Patrick Muyaya »

La 72-ème réunion du conseil des ministres, commentée par le porte-parole du Gouvernement, revient des colonnes des quelques journaux parus à Kinshasa ce mardi 11 octobre. Evoquant les dérapages judiciaires constatés par le Président de la République qui a, à l'occasion, interpellé le Conseil supérieur de la magistrature et le ministre d'État, ministre de la Justice afin de remettre de l'ordre dans le secteur, le porte-parole du Gouvernement, Patrick Muyaya, a réfuté l'idée selon laquelle le Président de la République se serait plaint, parlant de la "théâtralisation de la Justice", rapporte **Forum des As**. "Le Président de la République ne s'est pas plaint, il a fait un constat", a souligné le ministre de la Communication et Médias. "C'est général dans la situation du pays. Nous connaissons des crises dans tous les secteurs. Mais la crise qui affecte la Justice est celle qui affecte l'Etat de droit, le leitmotiv de l'action du Chef de l'Etat", a indiqué Patrick Muyaya.

4. SECURITE

Insécurité dans l'Est : Le Colonel Mike Hazukay note le « succès » des opérations conjointes FARDC-UPDF

Les opérations conjointes FARDC-UPDF continuent à enregistrer le succès sur terrain, 'est ce qu'affirme à POLITICO.CD, le Colonel Mike Hazukay, porte-parole de ces opérations, le samedi 08 octobre 2022. À l'en croire, plusieurs bastions de l'ennemi ont déjà été récupérés par les deux armées durant ces opérations. Les attaques des ADF selon lui, se justifient par le bombardement dont ils subissent en profondeur, ce qui a « conduit à une perte énorme dans le camp des assaillants ». Le colonel Mike Hazukay s'est réservé de livrer le nombre des ADF neutralisés jusque-là. Pour lui, c'est une mauvaise stratégie sur laquelle l'ennemi se base pour se venger malheureusement contre la population civile innocente. Les bombardements aériens ont permis aux deux armées, révèle-t-il, de prendre le contrôle de certaines zones occupées par l'ennemi.

Kinshasa : une marche pour exiger la publication du calendrier électoral réprimée par la police

Des gaz lacrymogènes ont été lancés par la police pour disperser une manifestation de la plateforme de l'opposition « MBONDA » dans la capitale congolaise. Le coordonnateur de cette plateforme et Président du parti NKITA, Jerry Lubala et d'autres manifestants ont été interpellés. La police a usé de la force pour disperser une manifestation de la plateforme « MBONDA » organisée ce lundi 10 octobre dans la commune de Matete avec comme points de chute le siège de la CENI et celui de la Monusco. Ces manifestants exigeaient la publication du calendrier électoral conformément à la constitution pour la tenue des élections dans les délais constitutionnels avec ou sans consensus et la requalification sans condition des missions et positions opérationnelles de la Monusco.